



400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG

Magali



Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 28 avril 2011

L'an deux mille onze, le vingt-huit avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

Étaient présents : Messieurs BARTHET Jean-François (Maire), LAUDA Michel (1^{er} Adjoint), BERGEROT Hervé, LARROQUE Francis, MENANT Jackie, PETRIAT Serge et POURTAU-MONDOUTEY Lionel ; Mesdames TESTEGUTTE Nadine (2^{ème} Adjoint), BALASQUE Anne-Marie, CAMBET Annie et HARAMBOURE Évelyne.

Absent et excusé : Néant.

Secrétaire de Séance : Monsieur POURTAU-MONDOUTEY Lionel.

Membres en exercice	11
Membres Présents	11
Membre Absent	00
Pour	11
Contre	00
Abstention	00

OBJET : ÉLECTRIFICATION RURALE – Programme « FACE AB (renforcement) 2010 » - Approbation du projet et du financement de la part communale.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé au SYNDICAT DEPARTEMENTAL d'ENERGIE des Pyrénées-Atlantiques, de procéder à l'étude des travaux de : renforcement B.T. issu des postes n° 3 "Massey" par la création du poste n° 20 "Serbou" (réclamation de Mme BLOMME Magalie).

Madame la Présidente du Syndicat Départemental a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont été confiés à l'Entreprise INEO RESEAUX SUD OUEST Agence de Tarbes.

Monsieur le Maire précise que ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification Rurale «FACE AB (Renforcement) 2010 », propose au Conseil Municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- DECIDE de procéder aux travaux, ci-dessus désignés et charge le SYNDICAT DEPARTEMENTAL d'ENERGIE, de l'exécution des travaux.

- APPROUVE le montant des travaux et des dépenses à réaliser, se décomposant comme suit:

- montant des travaux TTC (39 622,01 + 12 591,13) 52 213,14 €
- Assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus 5 221,32 €

• Frais de gestion du SDEPA	2182,82 €
TOTAL	59 617,28 €

suit: - APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération se décomposant comme

• Participation du F.A.C.E	37 332.40 €
• T.V.A. préfinancée par le SDEPA	9 412.34 €
• Participation de la commune aux travaux à financer sur emprunt par le Syndicat	10 689.72 €
• Participation de la commune aux frais de gestion (à financer sur fonds libres)	2 182.82 €
TOTAL	59 617.28 €

La participation définitive de la Commune sera déterminée après établissement du décompte définitif des travaux.

- ACCEPTE l'éventuelle servitude à titre gratuit sur le domaine privé communal.
- TRANSMET la présente délibération au contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire.



Jean François BARTHET
MAIRE

HARQUE



400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG

PA - PREFECTURE - A.R.
- 4 MAI 2011
SERVICE

Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 28 avril 2011

L'an deux mille onze, le vingt-huit avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

Étaient présents : Messieurs BARTHET Jean-François (Maire), LAUDA Michel (1^{er} Adjoint), BERGEROT Hervé, LARROQUE Francis, MENANT Jackie, PETRIAT Serge et POURTAU-MONDOUTEY Lionel ; Mesdames TESTEGUTTE Nadine (2^{ème} Adjoint), BALASQUE Anne-Marie, CAMBET Annie et HARAMBOURE Évelyne.

Absent et excusé : Néant.

Secrétaire de Séance : Monsieur POURTAU-MONDOUTEY Lionel.

Membres en exercice	11
Membres Présents	11
Membre Absent	00
Pour	11
Contre	00
Abstention	00

OBJET : CHEMIN DE QUOATEMAS.

Où la communication du Maire exposant qu'à la suite de la prise en considération, par délibération en date du 03 mars 2011, d'une proposition d'incorporation et de classement de la parcelle AD 132 dans la voirie communale, il a fait procéder à une enquête publique par Madame Sylvie HABIERRE commissaire-enquêteur, désigné par arrêté du 04 mars 2011.

Connaissance étant prise des diverses pièces du dossier et lecture étant faite des déclarations, observations et réclamations recueillies à l'enquête ainsi que des conclusions du commissaire-enquêteur;

Considérant qu'il a été satisfait à toutes les formalités prescrites par la loi ;

Considérant que cette incorporation et ce classement de la parcelle AD 132 dans la voirie communale présente un intérêt pour la Commune

Considérant qu'aucune réclamation n'a été formulée à l'encontre du projet;

Considérant l'avis favorable du commissaire-enquêteur;

PAR CES MOTIFS,

Le Conseil Municipal,

DECIDE à l'unanimité l'incorporation et le classement en voie communale de la parcelle AD

PRECISE que cette voie sera dénommée chemin de Quotemas et portera le n°26

CHARGE le Maire d'effectuer toutes les démarches et formalités requises en vue de réaliser cette opération et notamment de faire mettre à jour le plan et le tableau de classement des voies communales.

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire.



Jean François BARTHET
MAIRE

VARIÉ



400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 28 avril 2011

L'an deux mille onze, le vingt-huit avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

Étaient présents : Messieurs BARTHET Jean-François (Maire), LAUDA Michel (1^{er} Adjoint), BERGEROT Hervé, LARROQUE Francis, MENANT Jackie, PETRIAT Serge et POURTAU-MONDOUTEY Lionel ; Mesdames TESTEGUTTE Nadine (2^{ème} Adjoint), BALASQUE Anne-Marie, CAMBET Annie et HARAMBOURE Évelyne.

Absent et excusé : Néant.

Secrétaire de Séance : Monsieur POURTAU-MONDOUTEY Lionel.

Membres en exercice	11
Membres Présents	11
Membre Absent	00
Pour	11
Contre	00
Abstention	00

OBJET : AMORTISSEMENT DES BIENS.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les délibérations décidant des durées d'amortissement des biens renouvelables.

Il présente aux membres du conseil le tableau d'amortissement de la Commune de Loubieng et les biens à intégrer dans le Budget Primitif pour l'année 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ACCEPTTE le tableau d'amortissement des biens de la commune de Loubieng joint en annexe,

DECIDE d'intégrer dans le budget primitif 2011 les biens concernés,

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire.



Jean François BARTHET
MAIRE

ETAT DE L'ACTIF AU 31/12/2010

N°	ART	ANNEE	DESIGNATION	DUREE	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS ANTERIEURS	MONTANT NET	AMORTISSEMENTS 2011
76	202	2005	CARTE COMMUNALE	1	913,12	913,12		
	Somme 202				913,12	913,12		
113	2042	2008	SUBVENTION D'EQUIPEMENT GENIE CIVIL	5	4 050,37	810,07	3 240,30	810,07
	Somme 2042				4 050,37	810,07	3 240,30	810,07
27	2112	1999	TERRAIN TOURRIANGLE		14,94		14,94	
28	2112	1999	TERRAIN LAHITOLLE		175,01		175,01	
29	2112	1999	TERRAIN LAMAISON		178,52		178,52	
48	2112	2000	TERRAIN LAGARDERE		129,58		129,58	
53	2112	2001	TERRAIN PEYRAN		194,37		194,37	
57	2112	2002	CHEMIN BALASQUE/PEDEHONTAA-HIA		312,00		312,00	
	Somme 2112				1 004,42		1 004,42	
6	2113	1900	JARDIN PRESBYTERE		80,80		80,80	
	Somme 2113				80,80		80,80	
1	2115	1650	SOL EGLISE		132,63		132,63	
3	2115	1880	SOL ECOLE		493,93		493,93	
7	2115	1900	COUR PRESBYTERE		187,51		187,51	
12	2115	1981	TERRAIN COULOUME PEYRAN SALLE		11 038,85		11 038,85	
13	2115	1983	TERRAIN ABRI-BUS		220,07		220,07	
	Somme 2115				12 072,99		12 072,99	
8	2116	1900	CIMETIERE		488,60		488,60	
	Somme 2116				488,60		488,60	
9	2118	1900	PROPRIETES AGRICOLES		263,26		263,26	
69	2118	2004	PROPRIETE SALLENAVE		13 260,00		13 260,00	
	Somme 2118				13 523,26		13 523,26	
70	2121	2004	PLANTATION D'ARBRES		7 715,77		7 715,77	
87	2121	2006	REBOISEMENT TERRAIN SALLENAVE		46 506,46		46 506,46	
90	2121	2007	1980 CHENES SESSILES / ONF		10 459,02		10 459,02	
	Somme 2121				64 681,25		64 681,25	
30	2128	1999	AMENAGEMENT BOURG		143 055,99		143 055,99	
	Somme 2128				143 055,99		143 055,99	
4	21311	1880	ANCIENNE MAIRIE		36 344,38		36 344,38	
19	21311	1997	MAIRIE ET SALLE ANNEXE		282 280,41		282 280,41	
	Somme 21311				318 624,79		318 624,79	
5	21312	1880	ECOLE		137 521,85		137 521,85	
	Somme 21312				137 521,85		137 521,85	
71	21316	2004	CAVEAU 3 PLACES		2 443,15		2 443,15	
72	21316	2004	EQUIPEMENT DE CIMETIERE		8 045,27		8 045,27	
	Somme 21316				10 488,42		10 488,42	
2	21318	1650	EGLISE		198 924,61		198 924,61	
10	21318	1900	PRESBYTERE		116 615,13		116 615,13	
14	21318	1983	SALLE POLYVALENTE		248 548,05		248 548,05	
	Somme 21318				564 087,79		564 087,79	
18	2132	1996	LOGEMENT LOCATIF SOCIAL		57 001,08		57 001,08	
	Somme 2132				57 001,08		57 001,08	
73	2138	2004	MAISON SALLENAVE "QUOATEMAS"		66 277,00		66 277,00	
	Somme 2138				66 277,00		66 277,00	
11	21534	1962	RESEAU ELECTRIQUE		68 887,74		68 887,74	
	Somme 21534				68 887,74		68 887,74	
31	21568	1999	EXTINCTEURS	6	633,29	633,29		
49	21568	2000	3 EXTINCTEURS SILICE		289,90		289,90	
63	21568	2003	3 EXTINCTEURS SILICE		349,15		349,15	
LAGOR 18-002	21568	2010	RESERVOIRS INCENDIE (CC Lagor)	1	1 422,57		1 422,57	1 422,57
LAGOR 18-003	21568	2010	RESERVOIRS INCENDIE (CC Lagor)	5	6 470,44		6 470,44	1 294,09
LAGOR 18-004	21568	2010	RESERVOIRS INCENDIE (CC Lagor)	1	461,18		461,18	461,18
LAGOR 18-005	21568	2010	Mise en sécurité MRO (CC Lagor)	1	658,86		658,86	658,86
LAGOR 18-006	21568	2010	RESERVOIRS INCENDIE (CC Lagor)	5	27 268,80		27 268,80	5 453,76
	Somme 21568				37 554,19	633,29	36 920,90	9 290,46
64	2158	2003	EQUIPEMENT GUIRLANDES DE NOEL		1 239,18		1 239,18	9 923,75
65	2158	2003	GUIRLANDES DE NOEL		555,10		555,10	
77	2158	2005	TONDEUSE KAAZ LM 5360 HXA	6	1 260,00	1 050,00	210,00	210,00
78	2158	2005	TAILLE HAIES KAAZ TM 3200	6	522,00	435,00	87,00	87,00
79	2158	2005	SOUFFEUR ZENOAJ EB 7000	6	494,99	412,49	82,50	82,50
80	2158	2005	ECHAFFAUDAGE 7M50 SECURISE	6	2 516,38	2 097,00	419,38	419,38
81	2158	2005	DEBROUSSAILLEUSE KAAZ VR 540	6	683,40	569,49	113,91	113,91
	Somme 2158				7 271,05	4 563,98	2 707,07	912,79
82	2182	2005	VEHICULE MERCEDES SPRINTER	8	15 548,00	7 774,00	7 774,00	1 943,50
	Somme 2182				15 548,00	7 774,00	7 774,00	1 943,50
17	2183	1995	PHOTOCOPIEUR REX ROTARY		1 219,59		1 219,59	9 717,50
20	2183	1997	MATERIEL ICONE INFORMATIQUE	3	1 789,61	1 789,61		
22	2183	1998	PHOTOCOPIEUR MINOLTA EP 1052	5	1 863,72	1 863,72		1 789,61
23	2183	1998	MICRO ORDINATEUR DECIMAL	3	1 093,93	1 093,93		1 863,72
24	2183	1998	MICRO DECIMAL CELERON 266	3	1 764,99	1 764,99		1 093,93
25	2183	1998	IMPRIMANTE EPSON STYLUS COULEU		294,17		294,17	1 764,99
50	2183	2000	CARTE RESEAU CD ROM ET MODEM		498,51		498,51	
51	2183	2000	TELECOPIEUR BROTHER FAX 930		326,37		326,37	
52	2183	2000	TELEPHONE S/FIL PHILIPS KALA		144,95		144,95	
54	2183	2001	TELEPHONE KALA 682 Z		107,57		107,57	
55	2183	2001	RETROPROJECTEUR QUANTUM 250 W		353,73		353,73	
56	2183	2001	FILTRE ECRAN		245,23		245,23	
58	2183	2002	ONDULEUR PULSAN 500		134,92		134,92	
59	2183	2002	ORDINATEUR PENTIUM 4.17 GHZ 40	3	2 658,00	2 658,00		2 658,00
66	2183	2003	IMPRIMANTE EPSON STYLUS PHOTO		160,00		160,00	
67	2183	2003	ORDINATEUR AMD DURON 1.3 GHZ20	3	870,00	870,00		870,00
68	2183	2003	DICTAPHONE NUMERIQUE OLYMPUS		202,12		202,12	
74	2183	2004	PERFORELIEUR PB 2450	5	389,75	389,75		389,75
83	2183	2005	ORDINATEUR SAMSUNG PORTABLE M 40	3	2 739,92	2 739,92		2 739,92
84	2183	2005	SCANNER EPSON P2580P	3	149,49	149,49		149,49
85	2183	2005	VIDEOPROJECTEUR EPSON EMP-SIH	3	733,03	733,03		733,03
88	2183	2006	PHOTOCOPIEUR CANON IR 2020	5	3 253,12	2 602,48	650,64	650,64
91	2183	2007	TELEPHONE S/FIL SIEMENS SL565 BLUETOOTH	5	376,34		376,34	3 253,12
92	2183	2007	IMPRIMANTE JET D ENCRE HP DESKJET G950	3	261,92		261,92	376,34
111	2183	2008	TELEPHONE SANS FIL	1	95,63		95,63	261,92
112	2183	2008	TELEPHONE SANS FIL	1	90,39		90,39	95,63
114	2183	2009	GRAVEUR	1	89,70		89,70	90,39
116	2183	2009	IMPRIMANTE ECOLE	1	98,44		98,44	89,70
118	2183	2010	IMPRIMANTE LASER MAIRIE	3	836,00		836,00	98,44
119	2183	2010	ORDINATEUR MAIRIE	3	1 095,37		1 095,37	836,00
121	2183	2010	TELEPHONE SANS FIL GIGASET ECOLE	5	113,40		113,40	1 095,37
89	2183	2006	ORDINATEUR AMD SEMPRON 2600+	3	974,00		974,00	113,40
	Somme 2183				25 023,91	18 641,34	6 382,57	1 317,11
32	2184	1999	SIEGE POUTRE 2 PLACES	10	348,95	348,95		974,00
33	2184	1999	MEUBLE PRESENTOIR A REVUE	10	311,26		311,26	19 958,45
34	2184	1999	SIEGE SENA	10	175,95	175,95		348,95

ETAT DE L'ACTIF AU 31/12/2010

N°	ART	ANNEE	DESIGNATION	DUREE	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS ANTERIEURS	MONTANT NET	AMORTISSEMENTS 2011	
35	2184	1999	TABLE PLATEAU STRATIFIE	10	580,98	580,98			580,98
36	2184	1999	2 SIEGES VISITEUR	10	90,82	90,82			90,82
37	2184	1999	CAISSON MOBILE 3 TIROIRS	10	219,34	219,34			219,34
38	2184	1999	MEUBLE BIBLIOTHEQUE	10	402,45	402,45			402,45
39	2184	1999	FAUTEUIL DE BUREAU	10	240,11	240,11			240,11
40	2184	1999	2 SIEGES VISITEUR	10	183,12	183,12			183,12
41	2184	1999	4 TABLES MODULAIRES 120X80	10	733,21	733,21			733,21
42	2184	1999	2 TABLES 1/2 ROND DIAMETRE 160	10	533,91	533,91			533,91
43	2184	1999	12 SIEGES	10	544,94	544,94			544,94
44	2184	1999	CLOISON MOBILE EN PANNEAU LIEG	10	395,10	395,10			395,10
45	2184	1999	8 TABLES PLIANTES 120X80	10	1 320,80	1 320,80			1 320,80
46	2184	1999	16 TABLES PLIANTES 180X80	10	3 135,81	3 135,81			3 135,81
47	2184	1999	144 SIEGES ECO 100	10	3 441,75	3 441,75			3 441,75
75	2184	2004	10 TABLES DE RECEPTION/20BANCS	10	1 794,00	1 076,40	717,60		1 255,80
93	2184	2007	CHARIOT SALLE ANNEXE	1	205,96	205,96			205,96
94	2184	2007	MOBILIER ECOLE	10	449,22	134,76	314,46	44,92	179,68
95	2184	2007	10 TABLES DE RECEPTION/20BANCS	10	1 554,80	465,84	1 088,96	155,48	621,32
96	2184	2007	RAYONNAGE CLASSIQUE 1750X900X300	10	486,41	145,92	340,49	48,64	194,56
97	2184	2007	CHAISES POUR L ECOLE	1	314,54	314,54			314,54
98	2184	2007	4 COUCHETTES EMPILABLES	1	143,28	143,28			143,28
109	2184	2008	5 TABLES CANTINE	10	837,20	167,54	669,66	83,72	251,26
Somme 2184					18 443,91	15 312,74	3 131,17	512,16	15 824,90
15	2188	1993	MACHINE A LAVER VEDETTE 502 T		455,82		455,82		
16	2188	1993	CUMULUS ELECTR 30 L ECOLE		1 228,74		1 228,74		
21	2188	1997	CUISINIERE ELECTRIQUE CANTINE	6	820,18	820,18			820,18
26	2188	1998	LAVE VAISSELLE CANTINE	6	3 281,60	3 281,60			3 281,60
60	2188	2002	CHAUFFE-EAU ELECTRIQUE ATLANTI		653,83		653,83		
61	2188	2002	AUTOLAVEUSE 454C A CABLE	6	2 845,09	2 845,09			2 845,09
86	2188	2005	VAISSELLE SALLE ANNEXE MAIRIE	6	1 114,93	743,28	371,65	185,82	929,10
100	2188	2007	VITRINE INTER 12F	6	417,40	208,71	208,69	69,57	278,28
101	2188	2007	ECHELLE 2 PLANS TRANSFORMABLE PRO	6	220,29	110,16	110,13	36,72	146,88
102	2188	2007	VAISSELLE SALLE ANNEXE MAIRIE	6	1 081,42	540,72	540,70	180,24	720,96
99	2188	2007	ISOLOIR ISOVOX CASE PMR	6	275,08	137,55	137,53	45,85	183,40
110	2188	2008	ILLUMINATIONS NOEL	10	598,00	119,60	478,40	59,80	179,40
117	2188	2009	ASPIRATEUR KARCHER 50UBLI2 EN 2010*	1	328,90		328,90	328,90	328,90
Somme 2188					13 321,28	8 806,89	4 514,39	906,90	9 713,79
105	2313	2007	MAISON SALLENAVE -		7 473,15		7 473,15		
120	2313	2010	SALLE POLYVALENTE CHENEAU		4 071,42		4 071,42		
Somme 2313					11 544,57		11 544,57		
62	2423	2002	VOIRIE A CC LAGOR		1 435 394,71		1 435 394,71		
Somme 2423					1 435 394,71		1 435 394,71		
Total					3 030 911,46	58 265,50	2 972 645,96	16 503,06	74 768,56

INSCRIPTIONS BUDGETAIRES
A PREVOIR AU BP 2011

28042	810,07
28158	912,79
281568	9 290,46
28182	1 943,50
28183	1 317,11
28184	512,16
28188	906,90

TOTAL Recettes chapitre 040 15 692,99 €

Dépense de fonctionnement : 6811-042 15 692,99 €

Jean François BARTHET
MAIRE



400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG

Séance du 28 avril 2011

L'an deux mille onze, le vingt-huit avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

Étaient présents : Messieurs BARTHET Jean-François (Maire), LAUDA Michel (1^{er} Adjoint), BERGEROT Hervé, LARROQUE Francis, MENANT Jackie, PETRIAT Serge et POURTAU-MONDOUTEY Lionel ; Mesdames TESTEGUTTE Nadine (2^{ème} Adjoint), BALASQUE Anne-Marie, CAMBET Annie et HARAMBOURE Évelyne.

Absent et excusé : Néant.

Secrétaire de Séance : Monsieur POURTAU-MONDOUTEY Lionel.

<i>Membres en exercice</i>	11
<i>Membres Présents</i>	11
<i>Membre Absent</i>	00
<i>Pour</i>	11
<i>Contre</i>	00
<i>Abstention</i>	00

OBJET : AUTORISATION DE MANDATEMENT.

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il serait souhaitable, lors d'événements particuliers, tels que décès, naissance, mariage, départ à la retraite ou en mutation concernant un élu, un employé communal, un de leurs proches, ou toute personne ayant collaboré étroitement avec la municipalité, de permettre d'offrir un cadeau ou une gerbe au nom de la Commune, sans avoir à réunir systématiquement le Conseil Municipal, ce que l'urgence rend souvent impossible.

Il en va de même lors de réunions de travail avec des techniciens ou personnalités extérieurs à la commune, où il est d'usage d'inviter ces personnes au restaurant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager et mandater les dépenses susmentionnées, dans la limite d'un montant unitaire de 200 €

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire.



Jean François BARTHET
MAIRE

Mairie



400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG

Séance du 28 avril 2011

L'an deux mille onze, le vingt-huit avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

Étaient présents : Messieurs BARTHET Jean-François (Maire), LAUDA Michel (1^{er} Adjoint), BERGEROT Hervé, LARROQUE Francis, MENANT Jackie, PETRIAT Serge et POURTAU-MONDOUTEY Lionel ; Mesdames TESTEGUTTE Nadine (2^{ème} Adjoint), BALASQUE Anne-Marie, CAMBET Annie et HARAMBOURE Évelyne.

Absent et excusé : Néant.

Secrétaire de Séance : Monsieur POURTAU-MONDOUTEY Lionel.

<i>Membres en exercice</i>	11
<i>Membres Présents</i>	11
<i>Membre Absent</i>	00
<i>Pour</i>	11
<i>Contre</i>	00
<i>Abstention</i>	00

OBJET : REMUNERATION PERCEPTEUR.

Monsieur le Maire expose au Conseil que la commune est appelée à demander le concours de Monsieur Éric MORICEAU, receveur municipal, pour des prestations de conseil en matière économique, financière et budgétaire.

Ces prestations peuvent être rémunérées par les collectivités locales sur la base des arrêtés interministériels des 21 mars 1962 et 16 décembre 1983.

Considérant les services rendus,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'allouer à Monsieur Éric MORICEAU, à taux plein, les indemnités prévues aux textes susvisés.

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire.

Jean François BARTHET
MAIRE



Séance du 28 avril 2011

Mairie

L'an deux mille dix, le premier avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	11	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Messieurs BARTHET Jean-François (Maire), LAUDA Michel (1er Adjoint), BERGEROT Hervé, LARROQUE Francis, MENANT Jackie, PETRIAT Serge et POURTAU-MONDOUTEY Lionel ; Mesdames TESTEGUTTE Nadine (2ème Adjoint), BALASQUE Anne-Marie, CAMBET Annie et HARAMBOURE Évelyne.

Procurator(s) :

Néant

Étai(en)t absent(s) :

Néant

Date de la convocation
21 avril 2011

Étai(en)t excusé(s) :

Néant



Date d'affichage
21 avril 2011

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY

__/__/__

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

et publication du

03 mai 2011

vote le Compte Administratif de l'exercice 2010 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévus :	269 360,00
	Réalisé :	156 473,42
	Reste à réaliser :	70 000,00
Recettes	Prévus :	269 360,00
	Réalisé :	61 085,03
	Reste à réaliser :	152 824,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	335 297,00
	Réalisé :	209 405,07
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	335 297,00
	Réalisé :	232 952,23
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-95 388,39
Fonctionnement :	23 547,16
Résultat global :	-71 841,23

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Loubieng,

Le Maire,

BARTHET Jean-François



Séance du 28 avril 2011

MAIRIE

L'an deux mille dix, le premier avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	11	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Messieurs BARTHET Jean-François (Maire), LAUDA Michel (1er Adjoint), BERGEROT Hervé, LARROQUE Francis, MENANT Jackie, PETRIAT Serge et POURTAU-MONDOUTEY Lionel ; Mesdames TESTEGUTTE Nadine (2ème Adjoint), BALASQUE Anne-Marie, CAMBET Annie et HARAMBOURE Évelyne.

Procurat ion(s) :

Néant

Etai(en)t absent(s) :

Néant



Date de la convocation
21 avril 2011

Etai(en)t excusé(s) :

Néant

Date d'affichage
21 avril 2011

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY

__/__/__

AFFECTATION DES RESULTATS 2010

et publication du

03 mai 2011

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2010	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent de fonctionnement de :	13 635,96
	- un excédent reporté de :	9 911,20
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	23 547,16
	- un déficit d'investissement de :	95 388,39
	- un excédent des restes à réaliser de :	82 824,00
	Soit un besoin de financement de :	12 564,39
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2010 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2010 : EXCÉDENT	23 547,16
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	12 564,39
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	10 982,77
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	95 388,39

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Loubieng,

Le Maire,

BARTHET Jean-François



Séance du 28 avril 2011

L'an deux mille dix, le premier avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	11	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Messieurs BARTHET Jean-François (Maire), LAUDA Michel (1er Adjoint), BERGEROT Hervé, LARROQUE Francis, MENANT Jackie, PETRIAT Serge et POURTAU-MONDOUTEY Lionel ; Mesdames TESTEGUTTE Nadine (2ème Adjoint), BALASQUE Anne-Marie, CAMBET Annie et HARAMBOURE Évelyne.

Procurator(s) :

Néant

Étai(en)t absent(s) :

Néant

Date de la convocation
21 avril 2011

Étai(en)t excusé(s) :

Néant

Date d'affichage
21 avril 2011



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

03 mai 2011

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2010
DU TRESORIER D'ORTHEZ**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Comptable à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**Vu le rapport de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2010 du trésorier d'orthéz, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Loubieng,

Le Maire,

BARTHET Jean-François



Mairie



400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG

Séance du 28 avril 2011

L'an deux mille onze, le vingt-huit avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

Étaient présents : Messieurs BARTHET Jean-François (Maire), LAUDA Michel (1^{er} Adjoint), BERGEROT Hervé, LARROQUE Francis, MENANT Jackie, PETRIAT Serge et POURTAU-MONDOUTEY Lionel ; Mesdames TESTEGUTTE Nadine (2^{ème} Adjoint), BALASQUE Anne-Marie, CAMBET Annie et HARAMBOURE Évelyne.

Absent et excusé : Néant.

Secrétaire de Séance : Monsieur POURTAU-MONDOUTEY Lionel.

Membres en exercice	11
Membres Présents	11
Membre Absent	00
Pour	11
Contre	00
Abstention	00

OBJET: APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à réaliser et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2010,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

- DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire.

Jean François BARTHET
MAIRE



MAIRIE



400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG

Tél : 05.59.69.19.11.

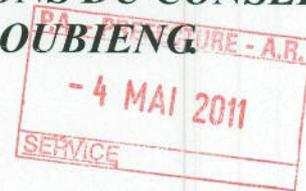
Fax : 05.59.69.01.19.

mairie@loubieng.fr

www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG

Séance du 28 avril 2011



L'an deux mille onze, le vingt-huit avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

Étaient présents : Messieurs BARTHET Jean-François (Maire), LAUDA Michel (1^{er} Adjoint), BERGEROT Hervé, LARROQUE Francis, MENANT Jackie, PETRIAT Serge et POURTAU-MONDOUTEY Lionel; Mesdames TESTEGUTTE Nadine (2^{ème} Adjoint), BALASQUE Anne-Marie, CAMBET Annie et HARAMBOURE Évelyne.

Absent et excusé : Néant.

Secrétaire de Séance : Monsieur POURTAU-MONDOUTEY Lionel.

Membres en exercice	11
Membres Présents	11
Membre Absent	00
Pour	11
Contre	00
Abstention	00

OBJET : FIXATION DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX POUR L'ANNÉE 2011.

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des quatre grands impôts locaux notamment :

- les limites de chacun, d'après la loi du 10 janvier 1980,
- les taux appliqués l'année dernière, et le produit attendu cette année.

Le Conseil Municipal,

Considérant que le budget communal nécessite des rentrées fiscales de : ,

Après en avoir délibéré,

Fixe les taux d'imposition pour l'année 2011 comme suit :

TAXES	TAUX 2010	TAUX 2011	BASES 2011	PRODUITS 2011
T.H.	7,99%	8,39%	468 900 €	39 341 €
F.B.	9,19%	9,65%	290 200 €	28 004 €
F.N.B.	42,55%	44,68%	47 300 €	21 133 €
TOTAL				88 478 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents, Pour extrait, Le Maire.

Jean François BARTHET
MAIRE



07.41.01.11



400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG

P.A. - PREFECTURE - A.R.
- 4 MAI 2011
SERVICE

Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 28 avril 2011

L'an deux mille onze, le vingt-huit avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

Étaient présents : Messieurs BARTHET Jean-François (Maire), LAUDA Michel (1^{er} Adjoint), BERGEROT Hervé, LARROQUE Francis, MENANT Jackie, PETRIAT Serge et POURTAU-MONDOUTEY Lionel ; Mesdames TESTEGUTTE Nadine (2^{ème} Adjoint), BALASQUE Anne-Marie, CAMBET Annie et HARAMBOURE Évelyne.

Absent et excusé : Néant.

Secrétaire de Séance : Monsieur POURTAU-MONDOUTEY Lionel.

Membres en exercice	11
Membres Présents	11
Membre Absent	00
Pour	11
Contre	00
Abstention	00

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011.

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée délibérante le budget primitif de l'exercice 2011 et lui demande de se prononcer.

Le Conseil municipal après avoir discuté le projet,

DECIDE de voter ce budget par chapitre qui se résume de la façon suivante :

- * Dépenses de fonctionnement..... **333 093 euros**
- * Recettes de fonctionnement **333 093 euros**

- * Dépenses d'investissement..... **226 857 euros**
- * Recettes d'investissement **226 857 euros**

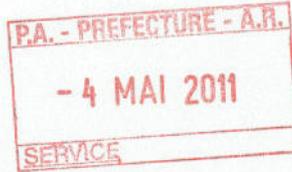
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents, Pour extrait, Le Maire.


Jean François BARTHET
MAIRE

Mairie



400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 28 avril 2011

L'an deux mille onze, le vingt-huit avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

Étaient présents : Messieurs BARTHET Jean-François (Maire), LAUDA Michel (1^{er} Adjoint), BERGEROT Hervé, LARROQUE Francis, MENANT Jackie, PETRIAT Serge et POURTAU-MONDOUTEY Lionel ; Mesdames TESTEGUTTE Nadine (2^{ème} Adjoint), BALASQUE Anne-Marie, CAMBET Annie et HARAMBOURE Évelyne.

Absent et excusé : Néant.

Secrétaire de Séance : Monsieur POURTAU-MONDOUTEY Lionel.

Membres en exercice	11
Membres Présents	11
Membre Absent	00
Pour	11
Contre	00
Abstention	00

OBJET : DÉTERMINATION DU TYPE DE FACTURES A IMPUTER A L'ARTICLE "FETE ET CEREMONIES" DU BUDGET PRIMITIF 2011.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il est souhaitable que le Conseil Municipal prenne une délibération de principe autorisant l'engagement de telle ou telle catégorie de dépenses à imputer à l'article 6232. Cette délibération fixera les principales caractéristiques des dépenses visées et l'ordonnateur mandatera suivant les limites établies par cette décision.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

AUTORISE l'engagement des catégories de dépenses suivantes et leur imputation à l'article 6232 dans le Budget Primitif 2011 :

- Gerbes de fleurs,
- Apéritifs,
- Cadeaux ou récompenses,
- Primes,

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents, Pour extrait, Le Maire.

Jean François BARTHET
MAIRE



Séance du 28 avril 2011

MARAI

L'an deux mille neuf, le trente et un mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-François BARTHET,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	11	10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 1

Etai(en)t présents :

Messieurs Jean-François BARTHET (Maire), Michel LAUDA (1er Adjoint), Hervé BERGEROT, Francis LARROQUE, Jackie MENANT, Serge PÉTRIAT et Lionel POURTAU-MONDOUTEY ; Mesdames Nadine TESTEGUTTE (2° Adjointe), Anne-Marie BALASQUE, Annie CAMBET et Évelyne HARAMBOURE.

Procurat ion(s) :

Néant

Etai(en)t absent(s) :

Néant.

Date de la convocation
21 avril 2011

Etai(en)t excusé(s) :

Néant

Date d'affichage
03 mai 2011



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

et publication du

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

et publication du

vote le Compte Administratif de l'exercice 2010 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévus :	177 816,00
	Réalisé :	22 861,81
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévus :	220 000,73
	Réalisé :	92 184,73
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	322 317,00
	Réalisé :	72 861,81
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévus :	322 317,00
	Réalisé :	72 861,81
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	69 322,92
Fonctionnement :	0,00
Résultat global :	69 322,92

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à loubieng

Le Maire,

Jean-François BARTHET



Mairie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOUBIENG - BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT
DE QUOATEMAS

Séance du 28 avril 2011

L'an deux mille neuf, le trente et un mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-François BARTHET,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	11	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Messieurs Jean-François BARTHET (Maire), Michel LAUDA (1er Adjoint), Hervé BERGEROT, Francis LARROQUE, Jackie MENANT, Serge PÉTRIAT et Lionel POURTAU-MONDOUTEY ; Mesdames Nadine TESTEGUTTE (2° Adjointe), Anne-Marie BALASQUE, Annie CMBET et Évelyne HARAMBOURE.

Procuration(s) :

Néant

Etai(en)t absent(s) :

Néant.



Date de la convocation
21 avril 2011

Etai(en)t excusé(s) :

Néant

Date d'affichage
03 mai 2011

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

AFFECTATION DES RESULTATS 2010

et publication du

__/__/__

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2010	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un déficit de fonctionnement de :	0,00
	- un déficit reporté de :	0,00
	Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	0,00
	- un excédent d'investissement de :	69 322,92
	- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
	Soit un excédent de financement de :	69 322,92
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2010 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2010 : DÉFICIT	0,00
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,00
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	69 322,92

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à loubieng

Le Maire,

Jean-François BARTHET



Mairie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOUBIENG - BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT
DE QUOATEMAS

Séance du 28 avril 2011

L'an deux mille neuf, le trente et un mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-François BARTHET,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	11	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Messieurs Jean-François BARTHET (Maire), Michel LAUDA (1er Adjoint), Hervé BERGEROT, Francis LARROQUE, Jackie MENANT, Serge PÉTRIAT et Lionel POURTAU-MONDOUTEY ; Mesdames Nadine TESTEGUTTE (2° Adjointe), Anne-Marie BALASQUE, Annie CAMBET et Évelyne HARAMBOURE.

Procurator(s) :

Néant

Étai(en)t absent(s) :

Néant.

Date de la convocation
21 avril 2011

Étai(en)t excusé(s) :

Néant

Date d'affichage
03 mai 2011



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

___/___/___

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

et publication du

___/___/___

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2011 :

Investissement

Dépenses : 331 503,00

Recettes : 331 503,00

Fonctionnement

Dépenses : 373 683,00

Recettes : 373 683,00

Pour rappel, total budget :		
Investissement		
Dépenses :	331 503,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	331 503,00	(dont 0,00 de RAR)
Fonctionnement		
Dépenses :	373 683,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	373 683,00	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à loubieng

Le Maire,

Jean-François BARTHET



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOUBIENG - BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT
DE QUATEMAS

Séance du 28 avril 2011

MAIRIE

L'an deux mille neuf, le trente et un mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-François BARTHET,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	11	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Messieurs Jean-François BARTHET (Maire), Michel LAUDA (1er Adjoint), Hervé BERGEROT, Francis LARROQUE, Jackie MENANT, Serge PÉTRIAT et Lionel POURTAU-MONDOUTEY ; Mesdames Nadine TESTEGUTTE (2° Adjointe), Anne-Marie BALASQUE, Annie CAMBET et Évelyne HARAMBOURE.

Procurat ion(s) :

Néant

Etai(en)t absent(s) :

Néant.



Date de la convocation
21 avril 2011

Etai(en)t excusé(s) :

Néant

Date d'affichage
03 mai 2011

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

03 mai 2011

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2010
DU TRESORIER D'ORTHEZ**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Comptable à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**Vu le rapport de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2010 du trésorier d'orthéz, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à loubieng

Le Maire,

Jean-François BARTHET

